

GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

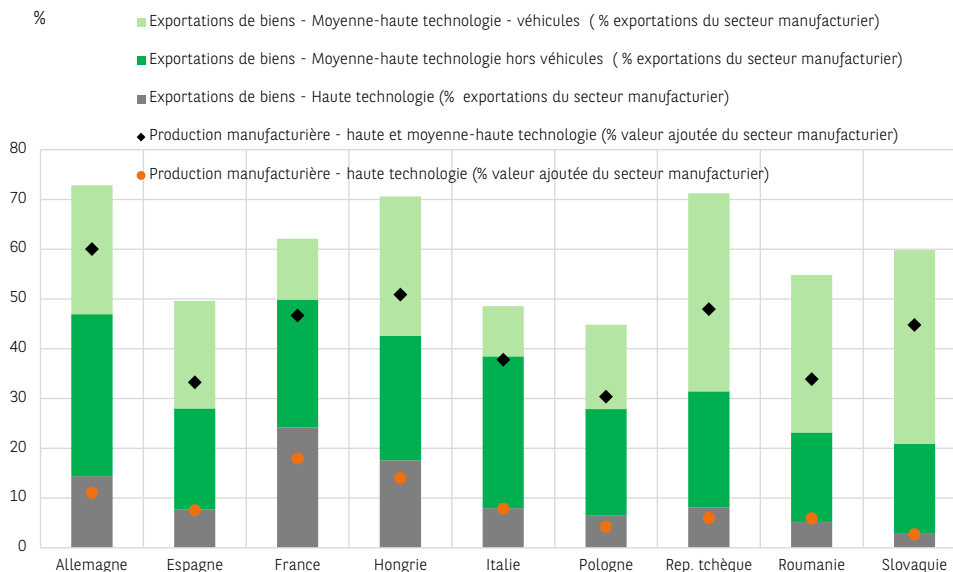


4 février 2025

EUROPE CENTRALE : MONTÉE EN GAMME DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

Cynthia Kalasopatan Antoine

Activité économique à fort contenu technologique



Sources : Eurostat, BNP Paribas. Données disponibles pour les exportations en 2023 à l'exception de la Pologne et de la Slovaquie, données disponibles pour la valeur ajoutée en 2022.

Note : pour évaluer l'activité high-tech, la nomenclature standard dans l'industrie (NACE REV 2) est généralement utilisée dans les pays de l'UE car elle classe la production manufacturière en plusieurs groupes* : 1) haute 2) moyenne-haute 3) moyenne-faible et 4) faible technologie. Pour les exportations, il existe deux approches : 1) par produits selon la nomenclature CTCI et 2) par secteurs selon la nomenclature ISIC/NACE. Pour pouvoir effectuer des comparaisons, la nomenclature NACE REV 2 (3 chiffres) a été retenue à la fois pour le calcul de l'activité à fort contenu technologique 1) dans la valeur ajoutée et 2) dans les exportations. À noter que les ratios peuvent aussi être calculés à partir de la nomenclature CTCI (approche par produits). Il peut subsister des différences selon la nomenclature retenue.

* [Glossary: High-tech classification of manufacturing industries - Statistics Explain](#)

Les pays d'Europe centrale sont relativement bien positionnés dans les secteurs industriels à fort contenu technologique. Il existe toutefois des divergences au vu des parts respectives, dans la valeur ajoutée et dans les exportations du secteur manufacturier, des produits technologiques. La part du secteur « high-tech », composé de seulement trois segments selon l'approche sectorielle (pharmacie, informatique/électronique/optique et aéronautique) est relativement modeste, mais celle du secteur « moyenne-haute technologie » (chimie, armement, équipement électrique, machines, véhicules à moteur, autres véhicules, matériel médical) est élevée. Or, ces deux secteurs présentent aussi une forte intensité en technologie. De ce fait, la prise en compte des secteurs de « moyenne-haute technologie » s'avère nécessaire pour avoir une vision plus complète de leur importance en Europe centrale.

L'entrée des pays d'Europe centrale au sein de l'Union européenne (2004 : la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie ; 2007 : la Roumanie) s'est accompagnée d'un afflux, à la fois, de fonds européens et de capitaux étrangers sous forme d'investissements directs étrangers (IDE). Cela a contribué à la montée en gamme de leur industrie manufacturière dans la chaîne de valeur. Contrairement aux idées reçues, leur tissu industriel ne se borne pas au seul secteur automobile, même s'il est important.

ÉTUDES **ECONOMIQUES**



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

Il ressort aussi de ce graphique que la Hongrie se démarque par l'importance de son secteur high-tech (17,6% des exportations du secteur manufacturier), porté par le segment informatique/électronique/optique. Sa part plus modérée en République tchèque et en Slovaquie peut surprendre. Elle s'explique par les critères retenus dans l'approche sectorielle (NACE) qui inclut les postes « équipements électriques » et « machines », non pas dans le segment high-tech mais dans le groupe « moyenne-haute » technologie. Ces deux postes sont particulièrement importants pour les pays d'Europe centrale¹. À titre de comparaison, en Allemagne et en France, les catégories « aéronautique » et « pharmaceutique » sont significatives (d'où la part élevée du secteur high-tech).

Quels relais à court terme ? Le maintien du bon positionnement des pays d'Europe centrale n'est cependant pas garanti dans le temps, d'autant plus qu'ils doivent aussi faire face à la montée de la concurrence chinoise qui inclut une gamme très large de produits, y compris des produits high tech (voir notre Ecoweek du 17 septembre 2024 : [Pays émergents : entre amélioration des conditions financières et ralentissement chinois](#)). Pour conserver leur avantage comparatif et poursuivre leur montée en gamme dans la chaîne de valeur, davantage d'investissements seront nécessaires dans le secteur de la recherche et développement (R&D) en Europe centrale. À l'heure actuelle, les dépenses en R&D restent sensiblement inférieures à celles des pays avancés (Pologne : 1,6% du PIB, République tchèque : 1,8%, contre 2,2% pour la zone euro).

En attendant, les fonds européens (dans le cadre du programme pour la reprise et la résilience et du budget européen pluriannuel 2021-2027) continueront de jouer un rôle important en matière d'innovation. Les bonnes perspectives d'IDE, dans un contexte de réorganisation de l'activité productive des pays développés de la zone euro, vont aussi y contribuer à court terme. De même, certains pays d'Europe centrale, notamment la Hongrie et la Pologne, dans une moindre mesure, restent en bonne position pour continuer de bénéficier des IDE en provenance de Chine, bien qu'ils soient pour l'instant essentiellement dirigés vers le secteur automobile.

Cynthia Kalasopatan Antoine

¹ L'approche par produits pour le calcul des exportations (nomenclature CTCI) intègre les produits des groupes « électroniques », « équipements électriques » et « machines » dans la catégorie high-tech. Nous avons aussi effectué des calculs selon cette approche.



ECOINSIGHT

Analyse approfondie de sujets structurels ou d'actualité

ECOPERSPECTIVES

Analyses et prévisions des principales économies, développées et émergentes

ECOFLASH

Un indicateur, un évènement économique majeur. Le détail ...

ECOWEEK

L'actualité économique de la semaine et plus...

ECOPULSE

Baromètre mensuel des indicateurs conjoncturels des principales économies de l'OCDE

ECOCHARTS

Panorama mensuel des dynamiques d'inflation au sein des principales économies développées

ECOTV

Quel est l'évènement du mois ?
La réponse dans vos quatre minutes d'économie

EN ÉCO DANS LE TEXTE

Le podcast de l'actualité économique

POUR RECEVOIR NOS PUBLICATIONS

ABONNEZ-VOUS SUR LE SITE ONGLET ABONNEMENT
voir le site des études économiques

ET

SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN
voir la page **linkedin** des études économiques

OU TWITTER
voir la page **twitter** des études économiques

Bulletin publié par les Etudes Economiques – BNP PARIBAS
Siège social : 16 boulevard des Italiens – 75009 PARIS / Tél : +33 (0) 1.42.98.12.34
Internet : www.group.bnpparibas - www.economic-research.bnpparibas.com
Directeur de la publication : Jean Lemierre
Directrice de la rédaction : Isabelle Mateos y Lago

Les informations et opinions exprimées dans ce document ont été obtenues de, ou sont fondées sur des sources d'information publiques réputées fiables, mais BNP Paribas ne garantit, expressément ou implicitement, ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur mise à jour. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou autres placements. Il ne constitue ni du conseil en investissement, ni de la recherche ou analyse financière. Les informations et opinions contenues dans ce document ne sauraient dispenser l'investisseur d'exercer son propre jugement ; elles sont par ailleurs susceptibles d'être modifiées à tout moment sans notification et ne sauraient servir de seul support à une évaluation des instruments éventuellement mentionnés dans le présent document. Toute éventuelle référence à une performance réalisée dans le passé ne constitue pas une indication d'une performance future. Dans toute la mesure permise par la loi, aucune société du Groupe BNP Paribas n'accepte d'être tenue pour responsable (y compris en raison d'un comportement négligent) au titre de pertes directes ou découlant indirectement d'une utilisation des informations contenues dans ce document ou d'une confiance accordée à ces informations. Toutes les estimations et opinions contenues dans ce document reflètent notre jugement à la date de publication des présentes. Sauf indication contraire dans le présent document, il n'est pas prévu de le mettre à jour. BNP Paribas SA et l'ensemble des entités juridiques, filiales ou succursales (ensemble désignées ci-après « BNP Paribas »), sont susceptibles d'agir comme teneur de marché, d'agent ou encore, à titre principal, d'intervenir pour acheter ou vendre des titres émis par les émetteurs mentionnés dans ce document, ou des dérivés y afférents. BNP Paribas est susceptible notamment de déterminer une participation au capital des émetteurs ou personnes mentionnés dans ce document, de se trouver en position d'acheteur ou vendeur de titres ou de contrats à terme, d'options ou de tous autres instruments dérivés reposant sur l'un de ces sous-jacents. Les cours, rendements et autres données similaires du présent document, y figurent au titre d'information. De nombreux facteurs agissent sur les prix de marché et il n'existe aucune certitude que les transactions peuvent être réalisées à ces prix. BNP Paribas, ses dirigeants et employés, peuvent exercer ou avoir exercé des fonctions d'employé ou dirigeant auprès de toute personne mentionnée dans ce document, ou ont pu intervenir en qualité de conseil auprès de cette (ces) personne(s). BNP Paribas est susceptible de solliciter, d'exécuter ou d'avoir dans le passé fourni des services de conseil en investissement, de souscription ou tous autres services au profit de la personne mentionnée aux présentes au cours des 12 derniers mois précédant la publication de ce document. BNP Paribas peut être partie à un contrat avec toute personne ayant un rapport avec la production du présent document. BNP Paribas est susceptible, dans les limites autorisées par la loi en vigueur, d'avoir agi sur la foi de, ou d'avoir utilisé les informations contenues dans les présentes, ou les travaux de recherche ou d'analyses sur le fondement desquels elles sont communiquées, et ce préalablement à la publication de ce document. BNP Paribas est susceptible d'obtenir une rémunération ou de chercher à être rémunéré au titre de services d'investissement fournis à l'une quelconque des personnes mentionnées dans ce document dans les trois mois suivant sa publication. Toute personne mentionnée aux présentes est susceptible d'avoir reçu des extraits du présent document préalablement à sa publication afin de vérifier l'exactitude des faits sur le fondement desquelles il a été élaboré.

Ce document est élaboré par une société du Groupe BNP Paribas. Il est conçu à l'intention exclusive des destinataires qui en sont bénéficiaires et ne saurait en aucune façon être reproduit (en tout ou partie) ou même transmis à toute autre personne ou entité sans le consentement préalable écrit de BNP Paribas. En recevant ce document, vous acceptez d'être engagés par les termes des restrictions ci-dessus.

BNP Paribas est constituée en France sous forme de société anonyme, et agréée et supervisée en tant qu'établissement de crédit par la Banque centrale européenne (BCE) et en tant que prestataire de services d'investissement par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des marchés financiers (AMF). Le siège social de BNP Paribas est situé au 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris, France.

Les informations contenues dans le présent document peuvent, en tout ou partie, avoir déjà été publiées sur le site

Pour les avertissements par pays (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suisse, Brésil, Turquie, Israël, Bahreïn, Afrique du Sud, Australie, Chine, Hong Kong, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande, Vietnam) veuillez consulter le document suivant :

© BNP Paribas (2025). Tous droits réservés.

Pour vous abonner à nos publications :

ÉTUDES ÉCONOMIQUES



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change